



Connaître les forêts anciennes

Les forêts les moins se distinguent par l'absence de défrichement depuis au moins la première moitié du ^{xviii}e siècle, quelle que soit la gestion forestière pratiquée. Cette continuité forestière peut remonter à des temps beaucoup plus anciens (forêt médiévale, forêt antique). En raison de leur ancienneté, ces forêts constituent des réservoirs de biodiversité et de patrimoine génétique, qui ne se rencontrent que rarement ailleurs. C'est encore plus le cas si de vieux arbres et du bois mort s'y sont maintenus. Lorsqu'une forêt est défrichée (agriculture, urbanisation, etc.), on peut observer la disparition de ces espèces forestières, mais aussi des changements dans les communautés animales et végétales. Les forêts coupées ou couvertes abritent les bouleversements dus au pâturage, à la fertilisation, au chauffage ou au labour influent sur la flore, la faune et les champignons du sol et du sous-sol durant des siècles. C'est notamment le cas des plantes à faible capacité de dispersion qui, contrairement aux plantes à grande capacité de voyage (comme les espèces à grandes graines), mettront des siècles à conquies de nouveaux territoires. Certaines plantes à bulbe ou à rhizome (Muguet, Maianthe à deux feuilles...), ou des plantes dont les graines sont disséminées par les fourmis (Anémone sylvestre, Euphorbe d'Irlande, Euphorbe des bois, etc.) peuvent survivre à des incendies de 30 mètres par



ESPACES NATURELS SENSIBLES

son domaine propriétés départementales, en raison de la richesse de leurs habitats (forêt du Forest vierge, menaces (Forêt de la Comté). Il s'avère que ce sont des forêts anciennes. Depuis 2008, l'ouverture de la labellisation ENA aux initiatives locales favorise la conservation d'autres forêts (la Chantaline, tourbière du Sapey, Côte Vermeille...). Au-delà de l'acquisition, les choix de gestion sur ces ENA participent à la préservation de la biodiversité des forêts anciennes et au maintien de la trame de vieux bois : définition de surfaces en libre évolution (fots de sénescence, réserve biologique intégrale), mise en place de pratiques sylvicoles durables (maintien de la diversité, développement de la gestion durable, gestion de la forêt sur pied ou non, sylviculture d'essences locales), sans oublier les actions de sensibilisation (animations pédagogiques, lieux de formation...).

+ d'infos sur <https://ens.puy-de-dome.fr>

Une étude diachronique

Les cartes de l'État-major, produites entre 1835 et 1845 dans le Puy-de-Dôme, s'avèrent un excellent témoignage historique des forêts anciennes. Ces cartes militaires, assez précises et complètes, ont été réalisées à la période de « recul maximal » des forêts, juste avant l'exode rural et la déprise agricole. Les cartes du Bassin minier présèdes et datent du milieu du *xix^e* siècle, se montrent moins pertinentes pour ce type d'informations. Une forêt cartographiée au *xix^e* et toujours présente aujourd'hui a de bonnes chances d'avoir survécu aux défrichements successifs et peut être considérée alors comme probablement ancienne. Cette carte « diachronique » est le fruit de la comparaison entre la cartographie des forêts actuelles et celle des forêts du *xix^e*.

Cette première étape indispensable à l'identification des forêts anciennes, comporte néanmoins certaines incertitudes. En effet, il s'agit d'une comparaison de deux « photographies » de l'occupation du sol à deux périodes différentes, entre lesquelles les forêts présentes sur les cartes de l'Etat-major ont pu être défrichées, connaître une période d'utilisation agricole, puis se reconstituer. Outre cette incertitude dans la reconstitution historique de la forêt, la précision des cartes de l'Etat-major reste inférieure aux cartes actuelles. Par mesure de précaution, on considérera donc un décalage éventuel des contours des forêts anciennes, récentes ou disparues de l'ordre d'une cinquantaine de mètres.

Pour aller plus loin dans l'identification et la caractérisation des forêts anciennes, le Conservatoire botanique national du Massif central et ses partenaires vous proposent des outils, disponibles sur <https://projets.cbmmc.fr/forets>

▼ Tiliale-Érablelle de ravin à Scolopendre dans l'Espace naturel sensible de la Forêt de la Comté

Des forêts disparues

Depuis 150 ans, la surface forestière a augmenté dans le Puy-de-Dôme, comme dans le reste de la France. Le taux de boisement départemental est passé de 11,3% à 39%. Néanmoins, cette augmentation globale de la surface forestière cache une autre réalité : si les forêts de montagne, les forêts de plaine à caractère patrimoniallement anciennes, auraient été rayées de la carte, soit l'équivalent de 145000 tonnes de football. Au cours des deux derniers siècles, l'augmentation de la surface forestière a été compensée que partiellement par la disparition de forêts anciennes. C'est notamment parmi les territoires les plus touchés : la moitié des rares forêts qui subsistent encore au *xix^e* siècle y ont été dédiées à des fins agricoles, causant probablement la perte de variétés typiques et de biodiversité. Les forêts de plaine à caractère patrimoniallement anciennes forestière, liée à la nouveauté, met des siècles voire des millénaires à reconnaître de nouvelles forêts. Plus surprenant, un quart des forêts qui ont été, probablement des hectares ou des dizaines d'hectares, ont été créés sur des surfaces autrefois occupées par une prairie pastorale y étant restée fort probablement plus longtemps qu'ailleurs. En revanche, les **Monts du Forez**, le **Haut Livradois** et les **Bois Noirs** du **Puy-de-Dôme** ont subi une déforestation massive. Les **Forêts** **paupères** du **Livradois**, de la **Dordogne** ou de la **Durulle**.



12%
des forêts présentes sur les cartes de
l'État-major auraient été défrichées
depuis le XIX^e siècle

10 200 ha

Des forêts séculaires

Le **Bocage du Val d'Allier** présente le taux le plus élevé de forêts anciennes : ici, trois-quart des forêts actuelles seraient anciennes, notamment la forêt de Randan. Les chênes y dominent le plus souvent, comme dans certaines forêts de la Comté et du Billomois, où 40 % des forêts actuelles seraient anciennes.

Comme la plupart des forêts du territoire, la composition et la physiognomie forestières y ont été modelées par des pratiques sylvicoles ancestrales. Aux étages collinéen et planitiaire, les coupes de taillis pour la production de bois bûche ou de charbon de bois ont fortement favorisé chênes et charmes au détriment des hêtres. Ces forêts anciennes de chênes, pures ou mêlées de hêtres, se rencontrent aussi dans les Combrailles.

Si certaines forêts, comme celles de la Comté ou de Randan, ont été maintenues en raison de leur statut royal ou domanial, d'autres ont été préservées grâce au relief encaissé ou surélevé limitant les défrichements. Mais il n'existe pas de règle absolue : alors que près de la moitié des forêts des **hautes gorges** de la Dordogne seraient antérieures, les **hautes gorges** de l'Oure, la forêt de Ranc St Julien ou de l'Alagnon seraient majoritairement récentes (entre 73 et 91 %). Là encore, l'histoire et les usages locaux ont joué un rôle important. Dans les **gorges de la Dordogne**, malgré l'exploitation intensive du bois, la pratique traditionnelle du charbonnage a probablement préservé les forêts du défrichement. Ailleurs, l'exploitation vivrière a eu raison de certaines forêts malgré le relief particulièrement escarpé.

Les montagnes du **Livrado**, du **Forez** et des **Bois-noirs** comptent
 près d'un tiers de forêts anciennes, et rassemblent la plupart des
 sapinières anciennes du département : plus de 80 % des sapinières
 de forêts anciennes se rencontrent sur le **Haut Forez** et les **Bois
 Noirs**, tandis que le **Haut Livrado** voit ses peuplements mélangés
 d'épicéas. Les hêtraies constituent également une part importante
 des forêts anciennes de la plupart des massifs montagneux, voire
 même dans les Monts Dore et le Châtaignier des Dore. Pour les
 raisons historiques et stylistiques (celle du Hêtre pour le bois énergie
 du Sapin pour le bois d'œuvre), la plupart des peuplements sont
 assez peu mixtes, l'une ou l'autre des essences dominant alors
 largement.

15% des forêts anciennes présentent aujourd'hui des essences exotiques, en mélange ou en peuplements purs, en particulier de Douglas et d'Épicéa commun. La moitié des surfaces en Douglas en forêts anciennes sont situées dans les **Combrailles** et les **Bois-noirs**.

◀ Euphorbe d'Irlande
(*Euphorbia hyberna*)

74 %
des forêts actuelles seraient récentes

219 500 ha

Évolution des forêts du département du Puy-de-Dôme entre le milieu du ^{xix}^e siècle et aujourd'hui

- Forêts disparues
- Forêts présumées anciennes
- Forêts présumées récentes
- Villes principales
- Régions naturelles
- Cours d'eau principaux
- Espaces naturels sensibles
- Parcs naturels régionaux
- UNESCO

Sources : carte réalisée à partir de la comparaison entre les cartes d'État-major (BD Cartho) État-major 2 (IGN-2018) et la cartographie nationale des forêts actuelles (BD Forêt) État-major 2 (IGN-2009), Fond cartographique : BD Topo (IGN-2008), Paysages d'Auvergne (DREAL Auvergne-2009, Parcs naturels régionaux (INPN-2020, Haut Lieu Tectonique Chaîne Des Puys - Faille De Limagne (DREAL AURA-2020, Espaces naturels sensibles (Département du Puy de Dôme 2013).

Rédaction et coordination : B. RENAUX. Analyse de données : B. RENAUX, M. POURVREAU. Relecture : N. GUILLERME, L. MANSOT, S. PERERA, M. PIROUX, M. POURVREAU, B. RENAUX, T. VERGNE. Cartographie : M. PIROUX. Conception graphique et photographies : S. PERERA. Reproduction et diffusion interdites sans autorisation préalable.

Pour aller plus loin dans l'identification et la caractérisation des forêts anciennes, le Conservatoire botanique national du Massif central et ses partenaires vous proposent une page web dédiée : scannez le QR Code ci-contre ou utilisez l'URL suivante.

<https://projets.cbnmc.fr/forets>

Ce document a été réalisé en partenariat avec l'IGN, l'IPAMAC, les Parcs naturels régionaux des Volcans d'Auvergne et Livradois-Forez, l'Office national des forêts et le Centre national de la propriété forestière.

Auvergne-Rhône-Alpes.



Avec la contribution financière de l'Europe, de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes et du Département du Puy-de-Dôme




LE DÉPARTEMENT
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le projet « Contribution à l'identification et à la caractérisation des forêts anciennes du Massif central » est cofinancé par l'Union européenne, L'Europe s'engage